



Guide pour Exporter ses Produits Bio vers les USA



Pourquoi ce guide ?

Dans le but de vous aider dans votre démarche en agriculture biologique, nous vous proposons ce guide pour exporter vos produits vers les USA.

En aucun cas ce guide ne peut se substituer aux textes réglementaires en vigueur, qui seuls font foi.

CERTIPAQ BIO vous remercie de votre confiance.

Préambule

Depuis le mois de juin 2012, l'USDA et l'UE ont signé des accords d'équivalence permettant la commercialisation des produits certifiés Bio selon la réglementation européenne sur le territoire américain. Cet accord fixe néanmoins certaines conditions :

- Les animaux doivent être élevés sans aucun recours aux antibiotiques,
- Les animaux issus de l'aquaculture ne sont pas autorisés à être exportés,
- Les denrées exportées doivent avoir été produites, préparées ou avoir été conditionnées dans leur emballage final dans un pays de l'UE. Les ingrédients composant les produits peuvent être des produits importés conformément aux dispositions communautaires
- Le **vin** doit répondre à certaines **conditions spécifiques** (voir détail ci-dessous),
- Toutes les expéditions de marchandise de l'Europe vers les Etats-Unis doivent être accompagnées d'un « **NOP Import Certificate** ». Ce document doit être complété par un organisme de contrôle européen accrédité.

Conditions particulières pour le vin

Pour le vin, on distingue deux catégories de produit :








« **Organic wine** » : L'ajout de **SO2**, de **métabisulfite de potassium** et/ou des ingrédients non agricoles ou auxiliaires technologiques **non listés** dans la section 205.605 du National Organic Programm (NOP) est **interdit**.

« **Wine made with organic grapes** » : **Ajout de SO2 autorisé dans la limite de 100 ppm** de SO2 total, l'ajout de métabisulfite de potassium n'est pas autorisé de même que les additifs non listés dans le § 205.605 du National Organic Programm (NOP).

Pour les vins, afin de pouvoir vous délivrer le « NOP Import Certificate » les exigences spécifiques NOP devront faire l'objet d'une vérification complémentaire au préalable.

NB : Les vins vendus aux USA devront faire l'objet d'une validation préalable par le Bureau du commerce et des taxes sur l'alcool et le tabac de l'administration américaine.

Règles d'étiquetage

Catégorie Produit	Etiquetage	Logo
<p>100% Organic</p> <p>Doit contenir 100% d'ingrédients bio (sel et eau exclus).</p> <p>Les additifs et auxiliaires technologiques utilisés doivent être bio. Aucune substance listée au §205.605 ne peut être utilisée.</p>	<p><u>Informations obligatoires :</u></p> <p>Mention “Certified organic by CERTIPAQ BIO SAS » obligatoire et en dessous des informations qui identifient le fabricant ou le distributeur.</p> <p><i>Exemple : “100% Organic Wheat Flour”</i></p>	 <p>Et / Ou</p>  <p>Logo optionnel</p> 
<p>Organic</p> <p>Doit contenir au moins 95% d'ingrédients bio (1) (sel et eau exclus).</p> <p>Tout ingrédient agricole non biologique n'est autorisé que s'il est listé au §205.606, et qu'il n'est pas commercialement disponible sous forme bio</p>	<p><u>Informations obligatoires :</u></p> <p>Identification de chaque ingrédient biologique dans la liste des ingrédients avec le mot “organic” ou avec un astérisque ou tout autre signe de référence</p> <p>Mention “Certified organic by CERTIPAQ BIO SAS » obligatoire et en dessous des informations qui identifient le fabricant ou le distributeur.</p> <p><u>Information optionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * le pourcentage d'ingrédients biologiques dans le produit * le nom du distributeur du produit fini <p><i>Exemple: “Organic cake ” - Ingredients: Organic Wheat flour, Organic eggs, Organic Sugar, Organic Oil, baking powder, salt.</i></p>	 <p>Et / Ou</p>  <p>Logo optionnel</p> 
<p>Made with organic</p> <p>Doit contenir au moins 70% d'ingrédients bio (1) (sel et eau exclus)</p> <p>Tout ingrédient agricole non biologique peut être utilisé mais aucun ingrédient ne doit être obtenu en utilisant des radiations ionisantes, des boues d'épuration ou des OGM.</p>	<p><u>Informations obligatoires :</u></p> <p>Identification de chaque ingrédient biologique dans la liste des ingrédients avec le mot “organic” ou avec un astérisque ou tout autre signe de référence</p> <p>Mention “Certified organic by CERTIPAQ BIO SAS » obligatoire et en dessous des informations qui identifient le fabricant ou le distributeur.</p> <p><u>Information optionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * le pourcentage d'ingrédients biologiques dans le produit * Le nom du produit ne doit pas lister plus de 3 ingrédients biologiques. * Les lettres “made with ...” ne doivent pas dépasser la moitié de la taille du plus grand mot utilisé dans la dénomination du produit. * le nom du distributeur du produit fini <p><i>Exemple: “Chocolate with almonds made with organic cacao ” - Ingredients: cacao *, butter cacao*, sugar*, almonds, vegetable oil, soy lecithin. * organic ingredients</i></p>	<p>Logo USDA interdit</p> <p>Logo Européen interdit</p> <p>Logo optionnel</p> 

(1) Ccalcul du pourcentage d'ingrédients bio ** (§ 205.302) :

Ingrédients Biologiques*(poids net) / Ingrédients totaux (poids net total)

* L'eau et le sel sont exclus du calcul.

** La même formule s'applique aux volumes liquides si les produits et ingrédients sont liquides. :

** Le pourcentage doit être arrondi au nombre entier inférieur le plus proche.



Instructions pour compléter le NOP Import Certificate

Afin que nous puissions valider le "NOP Import Certificate" selon les instructions de l'USDA, nous vous prions de :

- 1- Pré remplir le formulaire intitulé « NOP Import Certificate » (voir Pièce jointe « Certificat d'Importation NOP)
- 2- Nous retourner le NOP Import Certificate, accompagné obligatoirement de la copie de la facture, et du document de transport (maritime ou aérien).

Instructions pour pré-remplir le certificat « NOP import certificate » (en rouge, Case réservée à CERTIPAQ BIO SAS):

Case 1 : Pays : Noter France - UE

Case 2 : Ville – Code postal et Etat de la destination finale du produit : noter la ville et l'Etat aux États-Unis de la destination finale du produit. Le nom de l'État ne doit être abrégé mais énoncé au complet. Assurez-vous d'inclure le bon code postal.

Case 3. Date : Noter la date du jour à laquelle vous complétez le formulaire.

Case 4 : **numéro réservé à CERTIPAQ BIO**

Case 5. Exporté par : Noter le nom et adresse, y compris le code postal, de la personne ou l'entreprise qui exporte le produit. Si le producteur final ou le préparateur du produit n'est pas l'exportateur, se reporter à la case 13.

Case 6. Produit exporté au départ de : Noter le nom et l'adresse, y compris le code postal, du lieu d'embarquement (adresse du départ physique des produits de l'EU).

Case 7. Expédié à: Noter le nom et l'adresse, y compris le code postal, de la personne ou l'entreprise qui recevra le produit aux États-Unis.

Case 8 : nom de l'organisme de contrôle

Case 9. Poids Net total: Noter le poids net total de l'expédition couvert par ce certificat d'importation NOP.

Case 10. Conteneurs : le cas échéant, noter le nombre total de conteneurs aériens ou navals transportant les produits couverts par ce certificat d'importation NOP.

Case 11. Produit/marque : pour les produits frais, entrez le nom générique du ou des produits (ex : citron, salade). Pour les produits emballés, entrez le nom indiqué sur l'étiquetage (figurant à l'avant du paquet).

Case 12 Code du produit : pour chaque produit, vous devez noter le code produit répertorié sur le site <http://www.usitc.gov/tata/hts/bychapter/>

Case 13. Numéro d'expédition : Noter les informations d'identification de l'expédition vers les Etats Unis pour les produits présents sur le certificat d'importation NOP. Cela peut être le numéro de vol de l'avion, le nom du navire ou le numéro du conteneur.

Case 14 Préparateur final : s'il est différent de l'exportateur (repris dans la case 4), entrez le nom du producteur ou du préparateur final du produit – **Si le dernier Préparateur n'est pas certifié par CERTIPAQ BIO, nous transmettre son certificat.**

Case 15. Organisme de contrôle du dernier préparateur : Noter le nom et l'adresse, y compris le code postal de l'organisme de contrôle du dernier préparateur du produit indiqué sur le certificat d'importation NOP.

Case 16. Remarques : si vous avez des remarques sur un produit, vous pouvez les noter dans cette case

Case 17 et 18 : Tampon, signature, date d'émission du certificat **par CERTIPAQ BIO SAS.**